

MÉRÉVILLE *chao*s



FÉVRIER 2026

MAGAZINE MUNICIPAL - n°176



PONT DE MÉRÉVILLE

MEURTHE-ET-MOSELLE



Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire pour vous y rendre directement. Un retour au sommaire est proposé en haut de chaque page.

Toutes les adresses URL et adresses e-mail sont également cliquables pour un accès direct.

SOMMAIRE

4

PASSIONNÉMENT VÔTRE



8

ACTUALITÉS

10

INFOS MAIRIE

13

CIAS/CCAS

14

TRAVAUX/
ENVIRONNEMENT

17

SÉCURITÉ
CITOYENNETÉ
PROTOCOLE

22

ON Y ÉTAIT

27

JEUNESSE

36

CULTURE

37

ASSOCIATIONS

44

CCMM

48

SANTÉ, BIEN-ÊTRE

50

AGENDA

Directeur de Publication : Cédric Schwaederlé • **Responsable de la rédaction** : Martine Troha • **Ont participé à ce numéro** : l'équipe municipale, les membres des associations, les professionnels, les enseignantes, l'équipe du périscolaire • **Crédits photos** : Mairie de Méréville, Associations.
Conception graphique : www.c-autrement.fr • **impression** : Régnière Imprimerie • **Tirage** : 620 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC  Certifié PEFC / pefc-france.org • **Dépôt légal** février 2026

Mairie de Méréville - 8, Grande Rue - 54850 MÉRÉVILLE - Accueil : 03 83 47 27 53
Astreinte* : 06 76 12 86 68 • mairie@mereville54.fr • <http://www.mereville54.fr>
Ouverture du secrétariat : Lundi : 10h-11h45 / 15h-18h, Mardi : 10h-11h45 / 15h-17h, Mercredi : le matin sur rendez-vous, Jeudi : 8h30-10h30, Vendredi : 10h-11h45 / 15h-17h, Samedi : 09h-11h30
* uniquement en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie



édito

3

Méréville échos #176



Cédric
SCHWAEDERLÉ
Maire de Méréville

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

Ce numéro de votre magazine municipal a une saveur toute particulière. Il marque la fin d'un mandat, d'un temps de travail, d'engagement et de responsabilités au service de notre commune.

« On ne mesure pas une action à ce qu'elle promet, mais à ce qu'elle laisse. »

Durant ces six années, **Méréville Échos** a été le précieux témoin d'un mouvement, d'une action et d'une implication quotidienne. Il a retracé l'engagement des élus municipaux, guidés par le souci constant de l'intérêt général, celui des agents communaux, des bénévoles associatifs et de l'ensemble des forces vives de notre village.

À toutes et à tous, je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères.

Il continuera, j'en suis convaincu, à vous éclairer, à vous informer, à vous rappeler les temps forts de la vie communale ou tout simplement à vous divertir.

Ce reflet, que j'espère fidèle, de la dynamique de notre municipalité, témoigne qu'à Méréville, il fait bon vivre ensemble.

Chaque fin est le début de quelque chose d'autre.

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver.

Histoires de ... Ponts

Par Claude MARTIN

Après la construction du « petit jeune », et la destruction de l'« Ancien » voici un nouveau reportage sur d'inhabituels travaux.

L'Ainé a été fermé à la circulation le dimanche 6 juillet 2025. Pour ma part, dernier passage ce jour-là à 20h45.

Durant 15 jours des travaux préparatoires seront effectués. Retrait des enrobés, sciage et percement des tabliers, découpe au chalumeau, etc.

Le premier pont, métallique (type Eiffel), sera retiré en seulement 3 jours, du 21 au 23 juillet. Découpé en 4 tronçons, ceux-ci seront levés depuis une grue opérant depuis son nouveau voisin, déposés sur un convoi exceptionnel et transportés à quelques dizaines de mètres sur l'ancienne base de vie pour concassage et découpes « fines ».

Concassage et découpe



21 à 23 juillet, dépose du pont métallique



Le deuxième composé de gros fers I et de béton sera quant à lui déposé rapidement le 24 juillet.

Sciage et percement



Le troisième posera problème. Il est composé de 6 poutres d'une quarantaine de mètres pesant, en principe, 66 tonnes chacune.

Le levage de la première sera réalisé le 25 juillet vers 13 :30, mais au moment de la dépose sur le convoi, les pesons des 2 grues utilisées indiquent une surcharge importante et non prévue dans les calculs du nouveau pont (rappelons que celui-ci a été calculé pour supporter grues et charges démantelées). Après quelques heures de réflexion et de nombreux appels téléphoniques, elle sera déposée précautionneusement sur place en soirée et concassée le lundi 28 juillet.

S'ensuivra un arrêt imprévu des travaux de démolition avec repli des 3 grues durant 2 semaines.

Le 11 août, après recalculs et « cogitations », les travaux reprendront. 3 des 5 dernières poutrelles seront déposées le lundi, la quatrième très tôt et la toute dernière à 10 :20 le mardi 12 août.

24 juillet, dépose du 2^{ème} pont



25 juillet, la poutre est trop lourde. Le chantier sera interrompu pendant 2 semaines



LE VIEUX PONT N'EST PLUS (PLACE AU JEUNE)

Fin août, début septembre, les travaux se poursuivront sur le nouveau pont et ses accès. Enrobés, muret de séparation (édifié en « continu » par une machine spéciale les 15 et 16 septembre), signalisations verticales et horizontales et notamment celles de route « partagée » au niveau de l'écluse, etc...



L'inauguration

Elle est faite sous la pluie, le 22 septembre, jour de la Saint Maurice, patron de la commune, (je ne sais pas si cela était intentionnel). Le ruban est coupé peu avant 16 heures par Madame la présidente du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle entourée de personnalités, dont Monsieur le Maire, et de quidams. Les premiers véhicules traversent quelques minutes plus tard. Pour ma part ce sera à 16h30 et 9 secondes.



Après l'inauguration

Nouvelle fermeture du pont (du 20 octobre au 5 novembre), uniquement pour les véhicules motorisés, afin de mettre en place les bandes de dilatation. Je suppose que ces travaux devaient attendre que le pont se « mette » bien en place. Il est également réalisé des retouches sur le muret (de petites fissures sont apparues). La végétalisation des abords est également effectuée.

AUTRES TRAVAUX À PROXIMITÉ

Travaux sur la microcentrale

De nouvelles vannes ont remplacé les anciennes, la barge et la grue nécessaires à ces travaux ont été retirées début novembre.



Passé à castors

Un tunnel permettant l'accès sécurisé des castors entre l'étang de la Justice et la Moselle a été réalisé en novembre. La route menant aux 2 sens de circulation de la voie express fermée pour l'occasion a été refaite et réaménagée (enrobé, glissières de sécurité, accotements).



Voilà, l'année se termine avec de nombreux souvenirs. Et quelques centaines de photos.

En voici quelques-unes. Si vous le désirez, vous pouvez en voir d'autres, ainsi que des vidéos, sur la page Facebook « Si toi aussi tu es originaire de Méréville en Lorraine »



« La mémoire est l'avenir du passé » Paul Valéry



par Léana MAIRE

Quand une maison illumine Noël à Méréville

À l'approche des fêtes de fin d'année, impossible de manquer la maison située à gauche à l'entrée du village de Méréville. Depuis une vingtaine d'années, elle se pare de lumières et de décors de Noël qui émerveillent petits et grands, habitants comme automobilistes et visiteurs traversant la commune.

À l'origine de cette initiative, M. Maire, ancien professeur des écoles à l'école maternelle de Méréville. Tout a commencé avec une intention simple : faire plaisir à ses enfants et à ceux du village. Quelques guirlandes installées au départ ont progressivement laissé place à un décor de plus en plus fourni,

enrichi d'année en année. Chaque Noël est ainsi l'occasion de proposer un nouveau thème. Certains décors sont réutilisés d'une année sur l'autre, mais toujours installés différemment afin d'apporter du renouveau et de la surprise.

Voyant que les enfants, et de plus en plus d'adultes, se montrent curieux quelque temps avant les fêtes de découvrir ce que réservera le décor de l'année, M. Maire s'est peu à peu pris au jeu. Les installations sont parfois devenues plus complexes, tout en restant avant tout un plaisir et un moment de création attendu.

Depuis son départ à la retraite il y a deux ans, il dispose de davantage de temps, ce qui lui permet de travailler encore plus ses décors de Noël et ses illuminations. Il porte désormais une attention particulière aux décorations visibles de jour, afin qu'elles soient agréables à regarder à toute heure. Passionné par le travail du bois, M. Maire mêle cette activité artisanale à ses créations de Noël.

Chaque projet est pensé près d'un an à l'avance. Dessins, découpes, assemblages, installations et raccordements électriques s'échelonnent sur plusieurs mois pour donner vie à un décor unique.

Si, au départ, il créait seul, cette aventure est aujourd'hui partagée. Son épouse, Mme Maire, lui suggère des idées et le conseille, tandis qu'il les met en œuvre. Toute contribution est d'ailleurs la bienvenue : cette année, il a ainsi intégré au décor une idée proposée par le kinésithérapeute de Mme Maire.

Au fil des années, ces décorations sont devenues bien plus qu'un simple embellissement : elles apportent lumière et joie dans le cœur des Mérévillois, ainsi qu'aux personnes qui traversent le village. Les retours positifs, des plus jeunes aux plus âgés, sont la plus belle récompense pour ce couple, heureux de contribuer, à sa manière, à la magie de Noël et à la mise en valeur de Méréville.



"Lumières de monsieur Maire, remerciements de monsieur le Maire"



Un nouveau correspondant presse pour notre village

Bienvenue à Dominique MASSON

Dominique Masson est le correspondant local pour les parutions sur l'Est Républicain. Tout Mérévillois, toute association, administration, ..., peut (ou doit !) le contacter à l'occasion d'un fait divers ou même d'une anecdote originale, d'une information utile,

d'un évènement remarquable, d'une manifestation, d'un décès ou de toute particularité qui justifierait une diffusion par voie de presse... Photos à l'appui, il s'appliquera à mettre en forme les détails que vous lui aurez rapportés ou les comptes rendus transmis, pour édition dans les meilleurs délais possibles.

> Contact 06 21 40 18 33

> masson.dominique@gmail.com



Samuel est arrivé

Par Anne-Lise HENRY

Samuel Terreaux a intégré notre équipe début septembre 2025 et occupe le poste de responsable des services techniques. Originaire du Doubs, il a travaillé pendant de nombreuses années au service de collectivités en Lorraine et rejoint maintenant notre commune. Bienvenue Samuel !



Un nouveau visage à l'école

Par Martine TROHA

Depuis la rentrée de septembre 2025, Sabrina Macé a rejoint l'école communale en tant qu'ATSEM à mi-temps. Elle intervient dans la classe de Madame Huot Pillois, auprès des grandes sections pour accompagner les enfants au quotidien.



La municipalité lui souhaite la bienvenue et une belle continuation au sein de l'équipe éducative.

Au revoir, facteur Michel

par Martine Troha

Qui ne connaît pas Michel Renaud, alias le facteur Michel !

Ci-dessous, le message que celui-ci souhaite adresser à vous tous, Mérévillois :

« Après 37 ans comme facteur, il est temps de remiser la sacoche. Je tiens à remercier les Mérévillois de m'avoir "supporté" pendant presque 10 ans.

Merci à la municipalité, aux secrétaires et aux élus pour leur disponibilité. J'ai passé d'excellents moments de convivialité, de partage et de discussions sur tous les sujets.

J'ai toujours été très bien accueilli et je garderai un excellent souvenir de mon passage dans la commune. Je souhaite bonne chance à mon successeur. Merci à vous tous, du fond du cœur. »

Bonne retraite, Michel !

lux'harmony
SANDRA - PRATICIENNE BIEN-ÊTRE

-15% Nouveau centre à Méréville
Offre découverte sur une prestation au choix
Offrez-vous une pause bien-être

Lux'harmony déménage de Nancy à Méréville, plus proche de la nature, pour vous proposer des séances de bien-être aux techniques énergétiques et innovantes.

Apaisement du stress, relâchement des tensions, sensation de légèreté et de mieux-être, accompagnement lors des périodes de fatigue, de changements hormonaux, de gestion du poids ou d'arrêt du tabac.

Les séances faites pour retrouver une harmonie du corps et de l'esprit.

Centre de bien être
Contact et réservation en ligne
06 13 01 11 91

MES PRESTATIONS

- > Drainage lymphatique esthétique
- > Luxothérapie
- > Sonothérapie aux diapasons
- > Réflexologie plantaire et du visage
- > Massage du corps
- > Chi Nei Tsang - massage du ventre (nouveau dès mars)

lux'harmony
16 rue de la Source
54850 MÉRÉVILLE
ou en rendez-vous à domicile

Les commerçants ambulants à Méréville
Place Claude Krysanac

MAIRIE DE Méréville
MEURTHE-ET-MOSELLE

PIZZA NOSTRA
Tous les mercredis
17h30- 21h30
Pizzas au feu de bois, à base de produits frais, recettes de bruschettas et lasagnes
06 70 75 29 37

L'ATELIER BURGER
Tous les vendredis
18h- 20h30
Burgers 100% maison
100% produits frais
06 11 85 28 63

YANNA FLEURS
Tous les dimanches
7h-13h
Fleuriste
09 50 33 52 58

MARIAGES

- Ida GORDON et Paul THIEBAUT, le 27 juin 2025



- Lucie VILLA et Émilien GAY, le 15 août 2025



DÉCÈS

- Daniel GROSDIDIER, né le 01/07/1945, décédé le 28/10/2025 à Vandœuvre-lès-Nancy



- Martine JOLY FONTAINE, née le 20/04/1955, décédée le 17/12/2025 à Vandœuvre-lès-Nancy



NAISSANCES

- Constance COLOMBAIN BATTARD, le 15 juillet 2025



- Iris TOURNIAIRE, le 4 octobre 2025



FIN DES COLLECTES DE SANG À MÉRÉVILLE

L'Établissement Français du Sang (EFS) nous signale que, pour des raisons organisationnelles et économiques, il n'est plus en mesure d'assurer la tenue des collectes de sang dans notre commune.

Celles et ceux souhaitant poursuivre leur engagement citoyen peuvent se rendre dans les centres de collecte les plus proches ou lors des campagnes organisées dans les communes voisines. Les informations à jour sont disponibles sur le site de l'EFS.

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles et donneurs qui se sont mobilisés lors des précédentes campagnes, contribuant ainsi à sauver des vies.



VOTER PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote le jour du scrutin, vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour qu'elle vote à votre place (mandataire).

Conditions principales

- Vous devez être inscrit(e) sur une liste électorale française.
- Le mandataire doit lui aussi être inscrit sur une liste électorale (même dans une autre commune que la vôtre).

Les étapes pour établir une procuration

1) Choisir votre mandataire

Donnez les informations suivantes pour la procuration :

- nom, prénom
- date de naissance
- numéro national d'électeur (ce numéro figure sur la carte électorale de votre mandataire ou sur Service-Public.)

2) Faire la demande de procuration

Option 1 : en ligne via Maprocuration

Rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr et suivez les étapes.

- Avec identité numérique certifiée (France Identité) : Si vous avez la nouvelle carte d'identité électronique et une identité numérique certifiée, la démarche peut être 100 % en ligne sans déplacement.
- Sans identité numérique certifiée : Vous pouvez déposer votre demande en ligne, mais vous devrez la valider ensuite en personne auprès d'une autorité habilitée (voir ci-dessous).

Option 2 : démarche classique (papier)

Vous pouvez aussi faire la procuration sur place :

- dans un commissariat de police,
- une brigade de gendarmerie,
- un tribunal judiciaire ou de proximité,
- ou un consulat si vous êtes à l'étranger.

Vous devrez remplir le formulaire sur place et présenter une pièce d'identité valide.

3) Validation

- Si vous faites la demande en ligne sans identité numérique certifiée, vous devez vous rendre en personne dans l'un des lieux ci-dessus pour présenter votre justificatif d'identité et valider la procuration.
- Quand la procuration est enregistrée, elle est transmise à votre mairie pour être prise en compte sur les listes électorales.

Délais

Vous pouvez donner procuration jusqu'à la veille du scrutin. Toutefois, il est fortement conseillé de le faire le plus tôt possible pour que votre mairie ait le temps de l'enregistrer.

Points importants

- Le mandataire ne peut détenir qu'une procuration en France le jour du vote.
- Si vous revenez finalement voter vous-même avant que votre mandataire n'aille voter, vous pouvez voter normalement et la procuration sera annulée.
- Vérifiez par le service « Interroger sa situation électorale » si votre procuration a bien été prise en compte.





REJOIGNEZ

ANIMEREV

COLLECTIF D'ANIMATION

UNE EQUIPE DE BENEVOLES ET D'ELUS

- DU VILLAGE
- DE TOUS ÂGES
- MOTIVÉS
- ACTIFS SELON LEURS DISPONIBILITÉS



- CRÉATION D'ÉVÉNEMENTS DIVERS
- PARTAGE D'IDÉES
- ANIMATION DU VILLAGE
- AIDE POUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ ET DES AUTRES ASSOCIATIONS



- CHASSE AUX OEUFs
- AIDE FÊTE DE LA MUSIQUE
- OCTOBRE ROSE
- HALLOWEEN
- AIDE DÉCORATIONS
- ...



**VOUS ÊTES
VOLONTAIRE ?
CONTACTEZ-NOUS !**

animerev54@gmail.com

0664819269

réalisé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

A la Saint-Nicolas, on n'oublie pas d'offrir des chocolats !

Par Laurent DIEZ

Comme tous les ans à la Saint-Nicolas, le centre communal d'action sociale offre à tous les enfants de Méréville entre 3 et 11 ans, un spectacle pour célébrer cet événement. Les enfants ont assisté et participé au conte récréatif et pédagogique « Le Génie de la Grande Horloge » de Jimmy le Gé-

nie, clown, magicien, conteur... Beaucoup de rires, de cris, de gestes, le génie les a captivés 1 heure durant. Il était temps ensuite de manger un goûter et de boire, avant de retrouver chacune et chacun ses parents. Une autre surprise les attendait mais c'est une autre histoire !



Panier garni pour nos seniors

Par Laurent DIEZ



En cette période pré-électorale, il n'était pas possible d'organiser, comme tous les ans, un repas en commun, le CCAS a décidé d'offrir à nos seniors (70 ans et plus) un coffret garni de spécialités locales qui leur a été distribué personnellement par les élus et membres du CCAS avant les vacances de Noël, permettant ainsi de passer des fêtes agréables !



Les Travaux

Par Anne-Lise HENRY

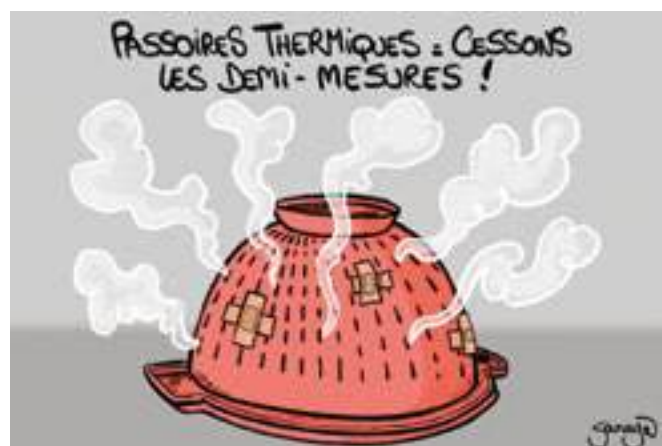
PASSOIRE, QUI A DIT PASSOIRE ?

Afin de toujours économiser plus, nous avons fait réaliser un audit énergétique du bâtiment mairie et du périscolaire. La société Lorr-ENR basée à Neuves-Maisons était mandatée pour ce faire.

L'objectif de cette mission était d'analyser la performance thermique et énergétique du bâtiment, afin d'en identifier les points faibles et d'en comprendre le fonctionnement thermique, et de proposer une série de travaux adaptés, pour en améliorer la performance et le confort.

L'audit énergétique a permis d'élaborer un modèle du bâtiment et de simuler son fonctionnement thermique actuel afin de proposer différents bouquets de travaux et d'en évaluer l'impact sur le confort et la consommation d'énergie.

Le but est de constituer une connaissance précise du bâtiment étudié, de ses possibilités d'évolution, des coûts d'investissements nécessaires ainsi que des économies réalisées.



Cette mission a pour objectif de donner à la mairie une vision globale afin de nous aider à décider des projets de travaux.

Il y aura donc des travaux à effectuer pour mener des économies d'énergie ! A suivre...

L'EAU COULE À NOUVEAU

La fontaine devant la mairie est ancienne, très ancienne !

Le bec d'alimentation de la fontaine était corrodé et nous avons donc dû le faire changer par une entreprise spécialisée. L'eau coule à nouveau !



MAISON RUE DE RENAUGEAU, ON AVANCE

La commune a sélectionné un maître d'œuvre pour avancer sur les travaux envisagés sur l'ancienne maison qu'elle possède rue de Renaugué. Le projet est de rénover cette maison en deux logements locatifs. Les consultations des entreprises devraient avoir lieu courant 2026.

ON REVERDIT AUTOUR DE L'ÉGLISE

Nous avons procédé à une re-végétalisation du cimetière autour de l'église. Cela permettra à nos agents d'avoir moins d'entretien à la débroussailluse et d'intervenir donc moins souvent sur cette zone qui était très abîmée. Nous aurons le résultat au printemps.

→ Nous avons installé un composteur proche de l'église, n'hésitez pas à l'utiliser

ON RABOTE, ON BITUME, ON BOUCHE

Les travaux de rénovation de chaussée ont eu lieu en cette fin d'été. La rue et le square Romain Rolland se sont fait une beauté et la sortie du square Renaugué a subi un petit aménagement pour plus de sécurité.

Très régulièrement nous intervenons sur le chemin qui mène au château pour sa chaussée dégradée. En août 2023, 14.4 tonnes de calcaire ont été utilisées pour reboucher les trous se formant régulièrement. Cet automne 2025, nos agents sont intervenus pour combler à nouveau les trous de chaussée, d'autres travaux sont envisagés en 2026 concernant les ralentisseurs de ce chemin.



entreprise
alain bastien

Entretenir son patrimoine : c'est le valoriser!



VOTRE FAÇADE VOTRE INTÉRIEUR

Isolation Peintures
Traitement antifissure Décoration
Imperméabilisation Revêtements sols et murs
Protection Plâtrerie isolation

de 40 ans
Expérience et qualité d'une entreprise artisanale au service du particulier.
Entreprise Alain Bastien Sarl - ZI Clairs Chênes - 54230 Chavigny
Tél. 03 83 44 60 60 - Fax 03 83 44 05 27 - entreprisealainbastien@orange.fr



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?



Pensez à le déclarer !

Qui ? Où ? Comment ?
Quoi ? Quand ? Pourquoi ?

À QUI ?

→ **Auprès de votre mairie :** effectuez une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

→ **Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),** et plus précisément auprès du Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFIP.

La DGFIP a connaissance de chaque autorisation d'urbanisme déposée. Il est **obligatoire** de déclarer la fin de vos travaux auprès de nos services. La fin de travaux, au sens fiscal, correspond à une construction habitable qui est hors d'eau et hors d'air. Même si les finitions ne sont pas achevées (pose du crépi, peinture...). Les informations transmises permettront la **mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux** ainsi que le **bénéfice éventuel d'une exonération.**

Pour calculer votre taxe d'urbanisme, rendez vous sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/simulateur-des-taxes-urbanisme>

Mes travaux sont-ils taxables ?

Dans certains cas, vos travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, mais ne sont pas taxables (et donc pas à déclarer) auprès de nos services. Il s'agit par exemple de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, d'un ravalement de façade, de la pose d'une clôture ou d'un mur séparateur (cas les plus fréquents).

En principe, le système informatique identifie ces dossiers et les invalide automatiquement. Toutefois, en cas d'une indication de libellé des travaux incomplet ou absent, vous pouvez être sollicité à tort.

Si vous êtes concerné, merci de bien vouloir nous l'indiquer en nous contactant (coordonnées en fin du dépliant) ou en complétant votre parcours GMBI en indiquant la nature exacte des travaux.



En cas d'absence de déclaration, nos services procéderont à l'évaluation d'office de votre bien.

NOUS CONTACTER

Par internet :

Via votre messagerie sécurisée. Connectez-vous à votre espace particulier, puis : Sélectionnez « écrire » et « mes biens immobiliers » puis « déclaration foncière »

Par courrier :

Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)
Cité administrative Maréchal Lyautey – Bâtiment Montuelle
47 rue Ste Catherine 54 036 NANCY CEDEX

Par téléphone : 03 83 85 48 36

Je n'arrive pas à déclarer. Pour être accompagné, prenez RDV sur www.impots.gouv.fr, rubrique :

Contact et prise de RDV

Sélectionnez : « votre demande concerne : la gestion de votre patrimoine », puis : « au sujet de : une déclaration de travaux »



Création de logements : le permis de diviser instauré depuis le 1^{er} février

Depuis le 1^{er} février 2026, tout projet de création de logements par division d'un immeuble existant doit faire l'objet d'une autorisation préalable (« permis de diviser »).



PÉRIMÈTRE DU PERMIS DE DIVISER À MÉRÉVILLE

Ce dispositif vise à lutter contre l'habitat indigne, à garantir des logements décents et de qualité, et à accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation.

Les personnes concernées doivent déposer une demande avant le début des travaux, qu'une autorisation d'urbanisme soit requise ou non.

A qui adresser la demande ?

En mairie si les travaux nécessitent une autorisation du droit des sols. Il convient de remplir le formulaire cerfa en vigueur (déclaration de travaux, permis de construire...) et de cocher la case dédiée au permis de diviser (délai d'instruction identique à l'autorisation du droit des sols).

A la CCMM (service habitat) si les travaux ne nécessitent pas une autorisation du droit des sols. Il convient de compléter un formulaire dédié (délai d'instruction de 15 jours si le dossier est complet).

En cas de non-respect, des sanctions financières peuvent être appliquées.

→ Informations et démarches :

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet de la commune ou de la CCMM.

Mairie : 03 83 47 27 53 • Service Habitat de la CCMM : 03 83 26 45 00

2 audits en matière de sécurité routière

Par Philippe BIRCKENER

Soucieuse des enjeux de sécurité routière et de proposer des équipements en adéquation avec l'évolution de la réglementation et des besoins réels de la collectivité, la municipalité a fait procéder au printemps et l'été 2025 à deux audits de sécurité. Le premier, réalisé par un organisme rattaché au conseil départemental, a eu pour but d'analyser précisément les flux de circulation par comptage des véhicules et relevé de leur vitesse, sur l'axe principal ainsi que sur deux voies communales situées dans les lotissements, ceci afin de déterminer si les infrastructures et équipements répondent aux besoins.

Le second, effectué par une entreprise indépendante spécialisée dans la signalisation routière, a permis de dresser un inventaire exhaustif de l'état de la signalisation verticale et horizontale dans l'agglomération afin de programmer et d'engager un programme de rénovation pour remplacer une signalisation vieillissante, usée et parfois plus conforme.

Nous partageons ci-après avec vous quelques chiffres significatifs de ces deux études.

En ce qui concerne les flux de circulation, ils ont été relevés aux deux entrées/sorties de Méréville sur la RD115b, ainsi que rue de la Source et Allée Schweitzer, sur une période de 21 jours, en mai et juin 2025. Selon qu'il s'agit des jours ouvrés ou non, les décomptes font apparaître des moyennes journalières variant respectivement entre 4028 et 3721 véhicules à l'entrée Nord et de 1584 à 1445 véhicules pour l'entrée Sud (côté Frolois).



Ces nombres sont le cumul des deux sens de circulation. La circulation est dite pendulaire puisqu'elle est plus dense dans le sens Sud/Nord entre 07h et 08h et inversement entre 17h et 18h, correspondant aux heures de départ et de retour d'activités professionnelles. Quant à la vitesse moyenne relevée dans les sens entrants, elle est proche de 51 km/h à l'entrée Nord, et de 57 km/h côté Sud. La déclivité et l'absence de caractère urbain marqué à cette entrée Sud sont deux facteurs qui ne favorisent pas la réduction naturelle de la vitesse.

Il en est tout autrement dans les lotissements puisque les décomptes de passages font état d'un trafic très faible qui s'établit en moyenne, les deux sens cumulés, à 207 véhicules/jour pour la Rue de la Source avec une vitesse moyenne de 36 km/h et 164 véhicules/jour pour l'allée Schweitzer, avec une vitesse moyenne de 39 km/h.

Quant à la signalisation, près de 38% de celle-ci doit faire l'objet d'une rénovation ou d'un remplacement, ce que nous avons déjà commencé à faire.

Quoi qu'il en soit, la sécurité sur nos routes reste avant tout une affaire de comportement humain, quelles que soient la qualité et la quantité de la signalisation et des équipements. Il n'est pas rare de constater le non-respect d'un sens interdit, de la limitation de vitesse ou des règles de stationnement malgré une signalisation bien visible.

Seul le respect de celle-ci et des règles du code de la route peut assurer le partage de l'espace public en toute quiétude pour l'ensemble des usagers.

Julie HOUBERT DIDOT

Spécialiste du massage réflexe

- Gérer le stress
- Diminuer la fatigue
- Soulager les douleurs (dos, nuque, pieds...)

06.65.21.42.46

<https://jhd-reflexologie.fr/>

Pulligny

UNE ÉQUIPE RÉACTIVE ET À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À TOUS VOS BESOINS D'ASSURANCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

CONFIEZ-NOUS L'ENSEMBLE DE VOS CONTRATS D'ASSURANCE ET FAITES LE PLEIN D'ÉCONOMIES

ASSURANCE AUTO 2 MOIS OFFERTS*

ASSURANCE HABITATION 2 MOIS OFFERTS*

ASSURANCE EMPRUNTEUR 2 MOIS OFFERTS*

4,9/5

gan ASSURANCES

Tél. 03 83 74 06 80
luneville-stanislas@gan.fr
1 place St Jacques
54300 LUNÉVILLE

* Offre valable jusqu'au 17 avril 2026. Voir conditions sur www.gan.fr



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Par Philippe BIRCKENER

C'est sous un soleil radieux que la cérémonie anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée au monument aux morts. Cette année, elle se tenait à 16h00, ce qui permettait de bénéficier de la présence du sénateur Jean-François HUSSON, de musiciens de la batterie fanfare Stanislas de Nancy, du nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Neuves-Maisons, d'un officier du centre de secours de Neuves-Maisons, et du président de la section locale du Souvenir Français.

Notre porte-drapeau mérévillois était bien entendu présent, secondé par 2 autres porte-drapeaux de l'AMC (Association des Mutilés et Combattants).



Lecture du message ministériel par le maire

Devant un parterre d'un public mérévillois nombreux, le maire a lu le message ministériel.

Puis les officiels ont déposé les gerbes de fleurs en hommage aux morts pour la France, aidés par des élèves de l'école qui avaient préparé et lu au préalable le poème d'un poilu.

A l'issue, tous les participants étaient conviés à partager un moment de convivialité en salle polyvalente.

Le maire et l'équipe municipale remercient l'ensemble des participants qui nous ont fait l'honneur de leur présence pour cet hommage qui résonne tout particulièrement en cette période de tension sur l'équilibre mondial.

Incivilités en hausse

Par Philippe BIRCKENER

Au cours du dernier semestre 2025, nous avons constaté une recrudescence des incivilités de tout ordre. De la barrière en bois, du mobilier urbain et du lampadaire endommagés par des automobilistes qui ne jugent pas utile de se manifester auprès de la mairie pour un constat amiable, à l'abandon de déchets aux abords des containers, en passant par des dépôts sauvages de déchets issus d'activités professionnelles, toutes ces incivilités ont une incidence non négligeable sur l'activité et les finances communales, tant par le temps passé à résoudre ces problèmes que par le coût de la remise en état ou du nettoyage. Ce temps et cet argent pourraient être employés à d'autres actions pour les Mérévillois. Des plaintes ont été déposées pour les faits les plus graves et nous attendons le résultat des investigations des forces de l'ordre auxquelles nous fournissons des éléments d'identification chaque fois que cela est possible.



Par ailleurs, le conseil municipal a voté qu'en matière de dépôt illicite de déchets, un forfait de 500€ sera facturé aux contrevenants identifiés au titre d'indemnisation de la commune, indépendamment de la sanction pénale encourue.

Nous en appelons donc au civisme de chacun pour le bien de la collectivité, ainsi que pour signaler rapidement en mairie tout acte d'incivilité dont vous pourriez être témoin.

Taille et entretien des haies

Par Philippe BIRCKENER

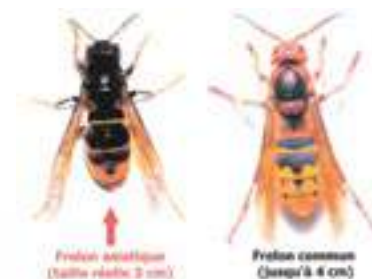
La mairie reçoit régulièrement des observations à propos du débordement sur la voie publique de haies de végétaux, notamment dans les zones pavillonnaires. Force est de constater qu'au droit de certaines propriétés, les haies ont pris de l'ampleur au fil du temps et que faute d'être convenablement taillées, la liberté de passage sur les trottoirs s'en trouve réduite, obligeant parfois les piétons et les personnes avec poussette ou en fauteuil à descendre du trottoir et à circuler sur la chaussée, se mettant ainsi potentiellement en danger.

Nous vous rappelons que les haies de clôture ne doivent pas dépasser l'aplomb de la limite de propriété et empiéter sur la voie publique, comme le prévoit la réglementation et comme le bon sens l'exige. De plus leur hauteur est limitée à 2 mètres.

La période étant propice à la taille des végétaux avant le retour du printemps, nous invitons tous les particuliers dont les haies sont un peu trop encombrantes à réaliser la taille nécessaire pour les remettre en conformité. Cela permettra ainsi que les piétons puissent circuler en toute quiétude sur l'espace qui leur est dédié.

Le frelon asiatique : un nouveau fléau !

Par Philippe BIRCKENER



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Le frelon à pattes jaunes, appelé communément frelon asiatique, a été introduit accidentellement en France en 2004 et s'est propagé dans l'hexagone. En 2015 il a été détecté en Meurthe et Moselle, et sa progression s'étend vers les pays limitrophes, faute de stratégie collective et coordonnée de lutte contre sa prolifération. Cet hyménoptère a été classé en décembre 2012 sur la liste des dangers sanitaires de 2^{ème} catégorie pour l'abeille domestique. En 2016, l'Union Européenne le classe comme espèce exotique envahissante (E.E.E).

COMMENT LE RECONNAITRE

Le frelon asiatique est majoritairement noir avec une large bande orange vif en bout d'abdomen et des pattes jaunes claires, tandis que le frelon commun (européen), avec lequel il peut être confondu, présente un torse et une tête de couleur rousse (la tête est jaune vue de face) et plusieurs bandes jaunes sur l'abdomen. Il est de taille légèrement plus petite que le frelon européen.

SON CYCLE DE VIE

A l'automne, les femelles reproductrices s'accouplent puis partent s'abriter pour hiverner, tandis que le reste de la colonie meure. En mars, les reines ayant survécu à l'hiver fondent un petit nid primaire pour élever les premières ouvrières. Ce nid circulaire avec ouverture par le dessous, que l'on peut retrouver dans un endroit abrité, tel qu'un hangar ou un abri à bois, va évoluer et grossir au fur et à mesure que la colonie va s'agrandir. Début de l'été, ce nid primaire devenant trop petit, la colonie va migrer vers la cime des arbres pour construire un plus gros nid qui contiendra plusieurs centaines d'individus ainsi que le couvain des futures reines. Le maximum d'activité et de taille est atteint au début de l'automne. C'est souvent à cette période que les nids sont détectés plus facilement. Le cycle de reproduction recommence avec l'éclosion de centaines de futures reines.

Attention : en hiver les nids sont vides mais ils restent accrochés dans les branches. Ils ne seront pas réoccupés au printemps et ne présentent donc aucun risque. Ils peuvent mettre beaucoup de temps pour se désagréger.

VOUS AVEZ DIT NUISIBLE ?

C'est un prédateur des abeilles qu'il massacre avec une efficacité redoutable pour se nourrir. Un groupe de frelons est capable de détruire une ruche entière en quelques jours. Son essor peut à terme avoir un impact négatif sur l'activité apicole, et, par effet domino, sur la pollinisation des végétaux et



donc de l'alimentation humaine. Par ailleurs, il est très agressif et attaque en masse dès qu'il perçoit une menace pour sa colonie. C'est pourquoi il faut éviter de s'approcher de trop près ou taper sur un nid actif au risque de se voir attaqué par des dizaines de frelons asiatiques qui sont capables de vous piquer plusieurs fois. Si vous découvrez un nid primaire, ne laissez pas vos enfants ou vos animaux domestiques s'en approcher. La destruction de ce nuisible est donc recommandée mais elle doit être réalisée par un désinsecteur professionnel équipé spécialement pour faire face à sa dangerosité.

LA LUTTE S'ORGANISE

Bien que les préfets, s'appuyant sur des textes législatifs, peuvent ordonner la capture ou la destruction des spécimens EEE sur des propriétés privées, aucun texte ne prévoit la prise en charge financière par l'État. Or, le coût d'une intervention d'un professionnel s'échelonne de 90€ à 300€ selon la complexité de l'intervention, ce qui peut être une dépense rédhibitoire pour favoriser la destruction des nids sur le domaine privé. Pourtant la nécessité d'agir dès maintenant est indispensable si l'on veut limiter le nombre de nids dans les années futures et les risques sur la santé humaine. Un nid peut donner naissance en automne à près d'un millier de nouvelles reines fondatrices. Avec un taux de survie à l'hiver estimé à 10%, c'est potentiellement plusieurs dizaines de nouvelles colonies qui apparaîtront au printemps suivant, et ainsi de suite. En 2025, 6 nids ont été identifiés sur le territoire mérévillois (dont 4 détruits), contre 3 nids en 2024 (dont 2 détruits), et aucun en 2023. Cette expansion est également constatée dans les communes voisines. C'est dire que le phénomène s'amplifiera rapidement si aucune mesure forte et incitative n'est prise. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de contribuer à cet effort en prenant en charge le coût de l'intervention d'un désinsecteur pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine privé des particuliers sur le territoire mérévillois, dès lors que ce particulier aura sollicité la mairie pour qu'elle se substitue à lui et fasse intervenir un professionnel avec lequel elle a conventionné. Les conditions de cette prise en charge sont détaillées dans la délibération n° 2025-045 du 17/11/2025 dont les effets s'appliquent à compter de sa publication. Nous étudions également comment favoriser la mise en place de pièges adaptés pour capturer les reines au printemps. La participation du public est indispensable pour aider à limiter l'impact de ce nuisible. N'hésitez pas à signaler sa présence si vous découvrez un nid primaire ou secondaire.

Bruits des activités de bricolage et de jardinage

RECTIFICATIF

Par Philippe BIRCKENER



Dans le Méréville Echos n°173, nous avons communiqué les horaires durant lesquels l'utilisation d'appareils émettant du bruit susceptible de causer une gêne au voisinage était autorisée. Notre information était fondée sur les textes du règlement sanitaire départemental (RDS), établis par le Préfet pour s'appliquer sur l'étendue du département. Cependant, par leurs pouvoirs de police, les maires ont la possibilité de prendre des décisions plus restrictives au sein de leur commune. C'est le cas à Méréville où l'arrêté municipal n° 2016-049 du 06 juin

2016 instaure des horaires plus restrictifs pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils dont l'intensité sonore peut causer une gêne (tondeuse, débroussailluse, perceuse, tronçonneuse, raboteuse, etc... , la liste n'étant pas exhaustive).

Ainsi, ces travaux "sonores" ne peuvent être effectués que pendant :

- les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Les professionnels réalisant des travaux chez des particuliers ou sur la voie publique sont soumis à des horaires différents : l'emploi d'appareils ou d'outils occasionnant une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, n'est permis que du lundi au samedi, de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00. Cela est interdit les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention légitimée par une réparation urgente (exemple : réparation d'une canalisation rompue).

Ce sont donc bien ces horaires qui sont à prendre en compte pour l'application des dispositions concernant les nuisances sonores.

APPEL À L'ATTENTION DES ADMINISTRÉS

Des propriétaires de chiens attirent notre attention sur un problème grandissant dans notre commune : le ramassage des déjections canines.

Si beaucoup de propriétaires de chiens respectent scrupuleusement cette règle, agissant de manière responsable en nettoyant après leur compagnon à quatre pattes, il semble que quelques négligents persistent à laisser les crottes sur la voie publique, créant un désagrément et pénalisant l'ensemble de la commune.

Un simple geste civique, mais essentiel pour le bien-être de tous :

N'oublions pas que ramasser après son chien, c'est respecter ses voisins, préserver la propreté de nos rues, et garantir un environnement sain pour les enfants, les promeneurs, et même les autres animaux.

Pour les responsables, un grand merci !

Pour les autres, rappelons que des sacs sont mis à disposition au secrétariat de mairie et que chacun doit contribuer à l'effort collectif.

Merci de faire preuve de civisme et de solidarité pour une commune propre et agréable !



Résidence Marguerite

RÉSIDENCE SERVICES POUR SENIORS

34 appartements équipés à louer de 33m² à 85m²

T1, T2 ou T3 avec balcon ou jardin

sur 8000m² de terrain dans un cadre champêtre

À 20 min de Nancy et Toul • 5 min de Neuves-Maisons et Ludres • 10 min des zones commerciales

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATION

06 74 32 99 62

www.residencemarguerite.fr

Octobre Rose

Par Animerev'
DIMANCHE 5 OCTOBRE 2025



Manifestation annuelle organisée par Animerev' pour la 3^e année consécutive, Octobre rose permet d'informer mais aussi de sensibiliser toutes les femmes à l'importance du dépistage du cancer du sein et surtout de récolter des fonds pour l'aide à la recherche et au soutien des femmes atteintes de ce cancer.

Tout le monde se sent concerné, de Méréville et des villages alentours, puisque de nombreuses familles au complet sont présentes, la plupart des participants vêtus de rose, en ce dimanche bien maussade.

Course et marche sont proposées selon la forme et le désir de chacun, la marche étant plus adaptée aux familles.

Mais pour affronter l'effort dans de bonnes conditions, un échauffement efficace est indispensable. Aurélie d'Amarelli danse s'y attelle avec brio.

Le top départ est donné pour les marcheurs partis pour 6 km puis, c'est au tour des coureurs pour 10 km.

Partis au sec, marcheurs et coureurs reviennent sous la pluie battante. Pas découragés pour autant, un peu abrités sous les barnums, les participants peuvent reprendre des forces avec des friandises offertes par la municipalité et des petits fours préparés par la boulangerie Colin. Une bonne bière teintée de... rose, et des sirops... roses font passer ce généreux buffet.

Et, en même temps des goodies, tous fabriqués par les bénévoles d'Animerev', sont proposés au profit de l'association Symphonie, présente sur le site.

Le photobooth fourni gracieusement par Aurélie -notre photographe mérévilloise- permet à chacun, avec sa tenue rose, également au profit de Symphonie, de repartir avec une photo souvenir.

Le tirage de la tombola, animé par Philippe, alias Monsieur Loyal, se déroule devant tous les participants, chacun impatient de découvrir le lot gagné.

Malgré la pluie, cette journée octobre rose 2025 a rencontré un vif succès grâce à la Municipalité de Méréville et ses élus, Animerev' et tous ses bénévoles dirigés par Estelle, tous les partenaires qui nous suivent depuis le début, les commerçants, artisans de Méréville et environs ainsi que tous les participants très courageux d'avoir affronté les éléments.



3 générations de marcheurs



Une coureuse heureuse !



Dans l'attente du départ...

Tous les bénéfices de la journée sont reversés à l'association Symphonie.

Que tous ces acteurs soient remerciés chaleureusement.



Vente des goudies



Tirage de la tombola



Remise du chèque à l'association Symphonie

QUELQUES CHIFFRES :

- 250 participants dont environ 33 enfants.
- 37 lots ont été offerts par les commerçants de Méréville et alentours.
- Un chèque de près de 1400 € a été remis à l'Association Symphonie.



Bénévoles Animerev'

Les illuminations de Noël de 2025

Par Yolande VERNIER

Les bénévoles, les élus, les ados et les employés municipaux ont œuvré pour proposer aux petits et aux grands des scénographies dans tout le village.

Au centre, Blanche Neige et les 7 nains ont rencontré le Père Noël dans un espace ludique conçu pour les plus jeunes.

Dans la traversée du village, du Nord au Sud, on a pu admirer des sapins enguirlandés, des forêts peuplées de biches et de lutins et retrouver la Reine des Neiges, la banquise et la maison des gnomes.

Et à l'écart, un grincheux : « Le Grinch ».



Des livrets jeux de Noël ont été distribués aux enfants. Ils ont été récompensés par des albums et des friandises.

Que la fête commence

Petits et grands ont été ravis par un moment festif très réussi :

- les ados ont ravi les papilles avec crêpes et chocolat chaud
- la belle voix d'Audrey a charmé les spectateurs.

A 17h30, après le décompte, la nuit a brillé de mille feux. Et pour terminer ce bel après-midi, c'est Michèle qui a émerveillé les petits et leurs parents avec ses contes de Noël.



Pour clôturer cette période de Noël, un moment festif a été offert à tous les acteurs de cette aventure collective.



Cérémonie des vœux du maire

Par Laurent DIEZ

C'est une belle tradition que la cérémonie annuelle des vœux. L'occasion de se réunir au moins une fois par an pour partager le verre et la galette de l'amitié ! Mais aussi de regarder dans le rétroviseur l'année écoulée, et dernière cérémonie de ce mandat, de regarder un peu plus loin derrière et de se donner des perspectives pour demain. A travers le regard de l'ensemble des élus, beaucoup de réalisations ont été passées au filtre de leur engagement tout au long du mandat. De l'accessibilité des bâtiments au bien vivre ensemble, du périscolaire à l'école, du devoir de mémoire à la culture, du club ados au comité d'entraide, du sport au travail en commun avec la CCMM, des travaux du quotidien aux réalisations plus complexes, actions résumées par ces mots :

La présence de nos collègues élus du département, de la communauté de communes et des communes des alentours ont montré aussi la valeur des engagements menés à leur terme.

Cédric Schwaederlé et Filipe Pinho



...
L'action prend tout son sens lorsqu'elle est collective et humaine: rien ne se fait seul. Les projets avancent grâce à la mobilisation des élus, des agents, des associations et des habitants.
Martine T.

2026



Merçi au public d'être venu si nombreux



Nos reines et nos rois



Audrey Bardot



L'équipe municipale

Le grand loto du Club Ados : une soirée fédératrice et pleine de succès à Méréville

Par Geoffrey VINCHELIN

Le vendredi 19 décembre 2025, le Club Ados de Méréville a organisé un grand loto à la salle polyvalente, réunissant près de 70 participants de tous âges dans une ambiance conviviale et festive. Préparé et animé avec sérieux par les adolescents, accompagnés de l'équipe d'animation, l'événement a rencontré un franc succès. Grâce à leur engagement, 870 € de bénéfices ont été récoltés afin de financer une sortie dans un parc d'attraction, tout en favorisant l'autonomie et l'esprit d'équipe des jeunes. La soirée a également été rendue attractive par la générosité de nombreux commerçants et partenaires locaux, ainsi que par le soutien essentiel de la mairie et des services municipaux.

Un immense merci à nos partenaires, Restaurant O'Carre d'Art, Beauté de Mérév', Maison Colin, SLUC Nancy, Lasermxx, Koesio et Carrefour, dont les dons (places, bons cadeaux, petit électroménager et autres surprises) ont largement contribué à l'enthousiasme des joueurs tout au long de la soirée.

Au-delà de l'aspect financier, ce loto restera un moment fort de partage intergénérationnel, renforçant le lien social et la dynamique locale au cœur de la commune de Méréville.





Le char de la Saint-Nicolas : un retour triomphal qui a fait vibrer Méréville

Par Geoffrey VINCHELIN

Après plusieurs années d'absence, le char de la Saint-Nicolas a fait un retour remarqué à Méréville en décembre 2025, offrant aux habitants deux moments festifs et inoubliables, d'abord sur la place de la Mairie puis lors d'un second défilé à Neuves-Maisons. Ce retour a ravivé une tradition chère au village, dans une ambiance magique mêlant lumières, musique et émotions.

Ce projet a été porté avec énergie et enthousiasme par le Club Ados, avec l'implication active des enfants, adolescents et bénévoles. Encadrés par Geoffrey et Mathilde, les jeunes ont conçu et réalisé à la main un char original, inspiré du film *Vice-Versa*, riche en couleurs, en créativité et en sens. Le prêt du plateau par l'association Océan et Francis a également joué un rôle essentiel dans la réussite du projet.



La mobilisation des adolescents et des habitants a été exemplaire, illustrant une belle entraide intergénérationnelle. Grâce à l'engagement de tous, le char 2025 restera comme l'un des plus réussis de ces dernières années, émerveillant petits et grands.

Le soutien financier et la confiance de la **mairie de Méréville** ont permis aux jeunes de mener ce projet dans d'excellentes conditions, confirmant l'importance accordée à la jeunesse, à la culture et aux traditions locales.

Au-delà du défilé, cette aventure humaine a renforcé les liens entre les habitants et rappelé combien les traditions participent à l'identité et à la vitalité du village. Une réussite collective, porteuse de souvenirs forts et d'enthousiasme pour les prochaines éditions.





Une soirée mexicaine haute en couleurs au Club Ados !

Par Geoffrey VINCHELIN



Le vendredi soir, de 19h30 à 21h30, le Club Ados a pris des airs de fiesta mexicaine pour le plus grand bonheur des jeunes participants. 15 adolescents se sont retrouvés pour partager un moment festif, chaleureux et plein de rires, dans une ambiance dépayssante et conviviale.

Dès leur arrivée, les ados ont été plongés dans l'univers du Mexique grâce à une décoration colorée, des guirlandes festives et une atmosphère joyeuse. Certains avaient même joué le jeu du déguisement, ajoutant encore plus de bonne humeur à la soirée.

Côté cuisine, les jeunes ont mis la main à la pâte pour préparer de délicieuses fajitas. Un vrai moment de partage autour des fourneaux, où chacun a pu participer, goûter et savourer le fruit de son travail. Le repas, apprécié de tous, a été un véritable succès !

Après le dîner, place au rire... mais pas trop !



LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR L'ANNÉE AU CLUB ADOS !

Les inscriptions pour l'année sont désormais lancées, avec un programme riche et varié, visible sur l'affiche officielle.

De nombreuses soirées et sorties attendent les jeunes tout au long de l'année.

Une programmation pensée par et pour les adolescents, favorisant l'autonomie, la convivialité et le plaisir de se retrouver chaque vendredi de semaine impaire.

→ Pour toute information ou inscription, les familles peuvent contacter l'équipe du Club Ados et découvrir l'ensemble des activités proposées pour une année pleine de fun, de projets et de souvenirs inoubliables !



Les ados ont participé au jeu collectif « LOL, Qui rit sort ! », agrémenté de petits sketches d'improvisation. Le défi ? Ne surtout pas rire... mission presque impossible ! Malgré tous leurs efforts, les fous rires ont fusé, provoquant des éliminations dans la bonne humeur. Une récompense attendait les plus résistants, pour conclure ce moment ludique et mémorable.

Une soirée réussie, rythmée par le partage, la créativité et surtout beaucoup de rires, qui illustre parfaitement l'esprit du Club Ados : se retrouver, s'amuser et créer des souvenirs ensemble.



CLUB ADOS DIRECTEUR : M. VINCHELIN GEOFFREY ANIMATEUR : MATHILDE jeunesse@mereville54.fr VENDREDI SEMAINE IMPAIRE 19h30-21h30		
1	16 janvier 2026 • SOIREE CINE CHILL	CINEMA GRAND ECRAN POP CORN, COCKTAIL
2	30 janvier 2026 • SOIREE BOWLING	SORTIE BOWLING 25 Rue Marcel Brot, 54000 Nancy
3	13 février 2026 • SOIREE ST VALENTIN	DIVERS JEUX
4	13 mars 2026 • SOIREE MEGA FETE	SOIREE DANSANTE ORGANISEE PAR LES ADOS
5	27 mars 2026 • SOIREE CASINO	BONBONS A GAGNER ROULETTE, POKER...
6	10 avril 2026 • SORTIE LASERMAX	SORTIE LASERMAX HEILLECOURT
8	22 mai 2026 • SOIREE "QUI SURVIVRA"	ENIGMES, LOGIQUE, ADRESSE, MEMOIRE
9	05 juin 2026 • MASTER CHEF	QUI FERA LE MEILLEUR DESSERT
10	19 juin 2026 • SOIREE CAMPING	BARBECUE JEUX
11	04 juillet 2026 • PARC D'ATTICTION	GRANDE SORTIE : A REFLECHIR



Des vacances de la Toussaint riches en découvertes au Centre de Loisirs !

Par Geoffrey VINCHELIN

Pendant les vacances de la Toussaint, le Centre de Loisirs a accueilli 26 enfants pour une période placée sous le signe du partage, de la créativité et de l'amusement. Encadrés par une équipe dynamique composée de 3 animateurs et 2 animateurs juniors, les enfants ont vécu des vacances intenses et variées, rythmées par un programme soigneusement pensé autour du thème des expériences et d'Halloween.

Chaque journée a permis aux enfants de s'immerger dans des activités ludiques et éducatives, favorisant la curiosité, l'imagination et la coopération. Les ateliers « expériences » ont rencontré un franc succès : mélanges surprenants, petites manipulations et découvertes scientifiques ont captivé les enfants, ravis de devenir de véritables apprentis chercheurs le temps des animations.

L'incontournable sortie au cinéma a également marqué les esprits. Ce moment attendu par tous a permis aux enfants de partager une sortie collective, dans une ambiance conviviale, renforçant les liens entre les participants et créant de beaux souvenirs.

À l'approche d'Halloween, le centre s'est transformé : décorations thématiques, activités créatives, jeux et animations ont plongé petits et grands dans une atmosphère à la fois festive



et mystérieuse. Rires, frissons et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des enfants.

Les animateurs juniors, pleinement intégrés à l'équipe, ont joué un rôle important dans l'accompagnement des groupes, participant activement à l'animation des activités et à la vie quotidienne du centre. Une belle expérience formatrice, aussi enrichissante pour eux que pour les enfants.

Ces vacances de la Toussaint resteront un temps fort de l'année, marqué par l'enthousiasme des enfants, l'implica-

tion de l'équipe d'animation et la diversité des activités proposées. Une période réussie qui illustre parfaitement la mission du Centre de Loisirs : offrir aux enfants un espace d'épanouissement, de découverte et de plaisir, dans un cadre sécurisé et bienveillant.



Le périscolaire fait son show : une année artistique sous le signe du cabaret



Par Geoffrey VINCHELIN



Cette année, le périscolaire s'articule autour du thème du cabaret, un projet artistique fédérateur mêlant danse, théâtre, chant, magie, mime et expression corporelle, avec pour objectif la création d'un spectacle de fin d'année.

Les enfants découvrent l'univers du cabaret à travers des activités variées : ateliers créatifs (décors, accessoires), cuisine, jeux sportifs, temps cinéma et moments calmes à la bibliothèque, favorisant à la fois créativité, bien-être et équilibre du rythme quotidien. Des groupes artistiques ont été constitués pour valoriser les talents de chacun et préparer le spectacle, accompagnés par des intervenants spécialisés, dont un magicien professionnel, une animatrice théâtre et une association de danse pour les costumes.

Ce travail collectif aboutira à une représentation finale le 22 juin à la salle polyvalente, mettant en lumière l'engagement, l'expression et l'épanouissement des enfants.



École de Méréville : Festivités de décembre

Par Stéphanie RONECKER



SAINT-NICOLAS

Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, est venu rendre visite aux élèves. Ce moment tant attendu par les plus jeunes a été clôturé par la distribution de chocolats.



SPECTACLE DE NOËL

Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2, se sont réunis pour présenter un spectacle de chants sur le thème de Noël. Petits et grands ont ensuite partagé un goûter préparé par les familles.



ORTHOGRAPHOTHERAPEUTE

Marie Garric

Ecriture
 Orthographe
 Grammaire - Conjugaison
 Mémoire - Attention

06.70.58.63.14

2 rue des Cerisiers - Méréville

www.elodys.org

Suivez-moi : [mariegarric.orthographe.therapeute](#)

Avant

Après

Il était deux fois ... à Méréville

Par Philippe BIRCKENER

Si vous avez regardé cette nouvelle série dont le 1^{er} épisode était diffusé le 7 janvier sur France2, vous avez pu voir que l'héroïne de l'histoire se réveillait amnésique dans une chambre de l'hôtel de la Falaise. Cet hôtel qui sert de décor à cette scène est ni plus ni moins que l'hôtel de la Maison Carrée dans notre commune.

Certains d'entre vous avaient probablement remarqué cette agitation soudaine en décembre 2024 autour de ce secteur. Beaucoup de monde et de nombreux camions occupaient l'espace en bas de la rue du Bac. L'équipe du film y avait posé ses valises, mais aussi une bonne partie de son matériel, pour tourner les fameuses séquences. Pendant quelques jours, l'hôtel mérévillois avait troqué son enseigne contre celle de l'hôtel du film. L'hôtel de la Falaise prenait vie sous les feux des projecteurs.

Les raisons de cette agitation ne pouvaient cependant pas être révélées, le tournage étant soumis à des règles de discrétion imposées par les producteurs de la série.

Maintenant que la série est diffusée, le voile peut être levé, et vous reverrez sans doute cette série avec plus de curiosité en essayant de reconnaître les lieux. Nous imaginons la grande satisfaction que les gérants ont pu éprouver à ce que leur établissement soit retenu pour être ainsi le théâtre d'une séquence d'une production cinématographique. Quant à nous, nous ne pouvons qu'apprécier qu'un réalisateur se soit intéressé à notre commune.

Espérons qu'il y en aura d'autres à l'avenir.



Changement d'enseigne pour l'hôtel de Méréville, le temps d'une séance de tournage.



Hôtel Maison Carrée



Amarelli prépare son gala 2026 !

Par Amarelli Danse

Le compte à rebours est lancé pour Amarelli : rendez-vous le 6 juin 2026 pour notre prochain gala.

Cette édition marquera un changement important, puisque nous nous produisons pour la première fois à l'Espace Chaudreau de Ludres. Suite au succès de notre gala 2025, joué à guichet fermé, il a fallu voir plus grand afin d'accueillir notre public dans les meilleures conditions.

Nous sommes désormais entrés dans une période clé pour l'association : répétitions intensives des chorégraphies, essayages et retouches des costumes, préparation des décors... Autant de projets qui rythment et dynamisent la vie d'Amarelli à cette période de l'année.

Par ailleurs, certains de nos danseurs et danseuses participent également à des événements extérieurs, tels que le concert du CAM (anciennement E3M) en décembre dernier ou encore la scène ouverte des Printemps de la Danse prévue en avril prochain. Cette activité soutenue nécessite une organisation

rigoureuse, rendue possible grâce à l'engagement constant de nos bénévoles, dont le rôle est essentiel à la réussite de l'ensemble de nos projets.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 6 juin 2026 à l'Espace Chaudreau de Ludres pour venir applaudir nos artistes sur scène.

→ Informations et contacts : amarelli54danse@gmail.com



Voyage sonore : embarquement à Méréville Plongez dans un océan de vibrations

Par Raphaël STOCKY



Imaginez un moment rien qu'à vous. Allongé confortablement sur un tapis, les yeux fermés, vous laissez les sons des bols tibétains, des gongs et du tambour vous envelopper. Les vibrations se diffusent, glissent dans le corps, apaisent l'esprit et invitent à un profond lâcher-prise.

Respirez... et laissez-vous porter par ce voyage intérieur où chaque son devient une vague de douceur.

Les bains sonores apaisent naturellement l'anxiété, calment le système nerveux et favorisent un sommeil plus réparateur. Ils deviennent un véritable outil de méditation, simple et accessible à tous, qui ouvre la porte à une reconnexion douce avec soi-même.

Un reset pour le corps et l'esprit

Participer à un bain sonore, c'est comme appuyer sur un bouton « reset » pour calmer le stress, libérer les émotions lourdes et booster votre énergie naturelle. Le corps se relâche, les tensions s'effacent et l'esprit s'apaise.

Envie d'essayer ? Un moment accessible à tous

S'offrir un voyage sonore, c'est ouvrir la porte à une expérience rare et unique qui harmonise le corps et l'âme en douceur. Les séances d'une heure sont proposées en petits groupes pour préserver la qualité du moment. La participation est de 20 €.

Raphaël vous accueille à Méréville une fois par mois, pour découvrir cette pratique dans un cadre bienveillant. Des séances individuelles à domicile sont également proposées.

Renseignements et inscription :

Raphaël Stocky : 06 13 91 48 96 - r.stocky@hotmail.fr

Plus d'information sur les prochains voyages :

<https://poz-yoga-nancy.fr/bains-sonores-voyages-sonores/>

À qui s'adresse ce voyage sonore ?

Pour tous ceux dont le quotidien file trop vite.

Pour ceux qui dorment mal, qui se sentent stressés, ou dont les pensées tournent en boucle. Pour ceux qui cherchent à se recentrer, à retrouver de la clarté, ou simplement à s'offrir une parenthèse de détente profonde.

Le traditionnel barbecue du foyer rural

Par le Foyer rural

C'est désormais un rendez-vous incontournable lorsqu'arrive la fin des vacances : le traditionnel barbecue du foyer rural. Une fois de plus, et quelle chance, le soleil était de la partie.

Dès midi, 90 personnes se pressaient dans la cour de l'école pour découvrir ces dames du foyer, chapeautées et revêtues d'un joli tablier confectionné dans leur atelier sur le thème champêtre. Et comme toujours, les langues allaient bon train en dégustant l'apéritif offert. Tous étaient contents de se retrouver pour ce moment convivial.

Fidèle à sa renommée, le foyer proposait un somptueux buffet d'entrées faites maison pendant que l'équipe cuisine préparait les grillades.

Et on pouvait se régaler des échine, merguez, chipos, et cuisses de poulets. Après le fromage, il restait quand même un peu de place pour se confectionner une superbe assiette de desserts variés, eux aussi faits maison. Pour terminer cette belle journée, pendant le café, venait l'attraction du pesage du sac surprise.

Cette année, il s'agissait d'un magnifique panier décoré par une petite main et rempli de produits du terroir, qui a fait

le bonheur du gagnant. A noter également qu'un petit cadeau surprise, sorti lui aussi de l'atelier, était offert à chaque convive.

On comprend aisément le succès de ce fameux barbecue.



Le marché de Noël du Foyer Rural

Par le Foyer rural

Autre évènement très prisé par les Mérévillois : Le marché de Noël artisanal

La 19^{ème} édition a eu lieu les 28 et 29 novembre et a, une nouvelle fois, rencontré un vif succès.

Depuis 3 ans, notre marché s'illumine également aux environs de 16 h le samedi grâce aux animations proposées par la municipalité. C'est aussi un bon moment de rencontre et de partage.

Alors nous vous donnons rendez vous les 5 et 6 décembre 2026 pour la 20^{ème} édition.

Une quinzaine d'exposants, artistes et artisans locaux ont présenté durant 2 jours, leurs créations réalisées tout au long de l'année et n'hésitaient pas à partager leur passion avec les visiteurs très intéressés.

On pouvait ainsi admirer : patchwork, feutrine, impression 3D, bois ciselé, bijoux, cartes brodées, gnomes et anges de Noël, sacs au crochet, habits de poupées, amigurumis, vêtements et accessoires, confitures, écharpes, gâteaux de Noël, ...

De quoi satisfaire le plus grand nombre et trouver une jolie idée de cadeau à petit prix.

Certains chanceux ont pu gagner un joli lot créé par l'atelier lors de la tombola traditionnelle.



Le Foyer Rural aux Folies Flores à Mulhouse

Par le Foyer rural

En ce samedi 4 octobre à 8h30, une trentaine de personnes de Méréville et de Frolois montent dans le car qui les emmène à Mulhouse pour la visite des jardins éphémères.

Dès l'arrivée chacun traverse au plus vite les stands de la foire exposition pour enfin arriver aux « Folies Flores » proprement dites.

On admire les magnifiques mises en scènes fleuries en intérieur comme en extérieur, émerveillés par ces milliers de fleurs et quelquefois curieusement de légumes. Tout ceci au rythme des jeux d'eau et de lumières.

Ici des murs d'eau colorés de façon variable, d'énormes animaux sauvages. Et tout cela dans une ambiance musicale des plus agréables.

Dehors on admire des scènes proposées par différentes villes environnantes, toutes aussi belles qu'originales, évoquant par exemple des touches de piano, des massifs de légumes superbement ordonnancés avec ici et là de grands papillons ou un petit ruisseau qui serpente entre la verdure. Et clou du spectacle, une fusée de plusieurs mètres de haut, tout en agrumes.

On a même vu des vieilles chaises en bois, d'où jaillissaient des plantes retombantes.....Curieux, non !?

A bientôt pour d'autres escapades en collaboration avec « Frolois Anim »



Les boîtes de Noël du Foyer Rural

Par le Foyer rural



Fidèle à ses valeurs de partage, d'entraide et de solidarité, le Foyer rural a organisé cette année encore la collecte des boîtes de Noël pour les plus démunis.

Chacun pouvait confectionner une jolie boîte décorée, contenant quelque chose de chaud, quelque chose de bon, un produit d'hygiène, un loisir et un mot de réconfort ;

Et les mérévillois ont été fidèles à ce rendez-vous annuel.



C'est ainsi que 42 boîtes ont été collectées et remises début décembre à M. Gilain, président du Secours populaire et mérévillois.

Elles ont été distribuées à leurs destinataires lors d'une braderie le samedi 19 décembre 2025.

Un grand merci à toutes les personnes généreuses qui ont participé à cette opération.

Foyer rural et Comité de Fleurissement Bourse aux plantes

La traditionnelle bourse aux plantes, organisée par le Comité de fleurissement en partenariat avec le Foyer rural, se tiendra le dimanche 26 avril 2026, de 9h à 13h, à la salle polyvalente.



Bourse aux plantes d'avril 2025

Cet événement convivial est l'occasion d'échanger plantes, boutures, semis et conseils de jardinage, dans un esprit de partage et de rencontre entre passionnés.

Vous êtes invités à préparer dès à présent vos plantes, boutures, etc ...

Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous printanier incontournable !

INFORMATION STATIONNEMENT

Afin de permettre la bonne organisation de la manifestation, le stationnement sera interdit place de la mairie à partir du samedi 25 avril à 17h00. Un affichage sera mis en place pour informer les usagers.



Football Stage de printemps



**Du lundi 20 au
vendredi 24 avril**

Réservé aux catégories
U6 à U15
(non licenciés acceptés sous
certaines conditions)

RENDEZ-VOUS :

- LES MATINS à 8h30 au Stade de Richardménil (Accueil dès 8h15)
- LES SOIRS à 17h30 au Stade de Richardménil (Garde possible jusqu'à 18h00)

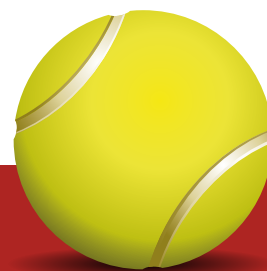
→ N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant :
M. RENARD Xavier au 06 12 81 17 21 ou sur
contact@fcrf2m.fr - Site du club : www.fcrf2m.fr



Le TCM prépare sa saison 2026 !

Par Louis Schwaederlé

Alors qu'une douzaine de joueurs défendent les couleurs du club dans les plus hautes divisions départementales du championnat d'hiver par équipes (seulement 1 défaite sur 8 rencontres), les projets continuent de fleurir au club pour aborder cette saison-anniversaire. En effet, pour fêter les 25 ans de l'association, le TCM proposera courant printemps une nouvelle gamme de t-shirt de tennis et des tenues de cyclisme personnalisées, ainsi que de nombreuses animations compétitives et amicales sur toute la période estivale. En marge de ces projets, le club poursuit ses efforts dans l'entretien et l'embellissement de ses infrastructures : en plus de travaux déjà réalisés (éclairage du second terrain de tennis, horloge sur la piste de padel), le comité directeur prévoit une série d'interventions visant à arranger la surface autour de la piste de padel pour offrir à nos 80 adhérent.e.s l'expérience de jeu la plus agréable possible. Nous vous attendons nombreuses et nombreux sur nos installations pour la suite de cette saison !



Chanter ensemble, partager beaucoup : la belle aventure de la chorale Amarelli

Par Amarelli Chorale

Envie de chanter avec nous ? Venez quand vous voulez, les portes de la chorale sont toujours ouvertes ! Deux nouveaux choristes ont osé franchir le pas à la rentrée... et ils en sont ravis !

UNE CHORALE DYNAMIQUE ET CHALEUREUSE

On dit souvent que « qui chante, enchante » : à la chorale Amarelli, c'est une évidence partagée, et soutenue avec conviction par la municipalité. On compte aujourd'hui 56 choristes, répartis en 24 sopranos, 18 altos, 7 ténors et 7 basses.

Le week-end musical de Richardménil

Les 11 et 12 octobre 2025, la chorale a vu les choses en grand en organisant, à la Maison du Temps Libre de Richardménil, un week-end musical ouvert à tous. Encadrés par un chef de chœur et un musicien professionnel, les participants ont appris de nouveaux chants dans une ambiance aussi studieuse que joyeuse. Le bilan donne le tournis : 127 choristes réunis, dont 84 choristes extérieurs et 43 membres de notre chorale. De nombreuses nouvelles chorales étaient représentées, transformant Richardménil en capitale vocale le temps d'un week-end. Devant un tel succès, l'édition suivante est déjà programmée les 10 et 11 octobre 2026 à Frolois. Les cordes vocales peuvent d'ores et déjà s'échauffer.



Solidarité et bonne humeur à Baccarat

Le dimanche 23 novembre 2025, direction Baccarat pour un concert partagé avec la chorale Les Croissants d'Or de Lunéville. Ce concert a mis tout le monde d'accord : des voix aussi précieuses que les cristaux de la ville, et beaucoup de chaleur humaine pour compléter le tableau. Les bénéfices ont été reversés au Secours Catholique, ajoutant une belle note solidaire à cette journée. Et si les températures étaient plutôt fraîches, la bonne humeur, les rires et l'énergie collective ont largement suffi à réchauffer l'ambiance. Comme quoi, une chorale bien accordée vaut parfois mieux qu'un radiateur.

Galette des rois et esprit de famille

La vie de la chorale ne se limite pas aux répétitions et aux concerts. Elle est aussi faite de moments simples et précieux. Le 17 janvier, après une bonne après-midi de répétition, choristes actuels et anciens se sont retrouvés pour le traditionnel partage de la galette des rois. Ici, personne n'est oublié, et les liens se chantent autant qu'ils se vivent. Quant aux rois et reines du jour, visibles sur la photo qui accompagne cet article, qu'ils se rassurent : s'ils ont porté la couronne avec dignité, ils n'ont pour autant hérité d'aucun solo imposé... du moins, pas encore !



Des rois d'un jour, mais des choristes pour toujours.

Prochains rendez-vous

Les projets ne manquent pas, avec notamment un concert à Autrey fin mars.

Et s'il fallait résumer l'esprit de la chorale en une phrase : ici, les voix s'accordent, les amitiés durent, et même les fausses notes finissent par devenir de bons souvenirs.

Aurélie PEIGNIER
Photographe

Photographe de tous vos événements
GROSSESSE / NAISSANCE / FAMILLE / MARIAGE
COUPLE / BOUTIQUE / PRO

1 rue du lac, 54890 Méréville / 03 83 10 00 06 / contact@aurélie-peignier.fr
www.aurélie-peignier.fr

En venant à la médiathèque...

Par Raphaël PROST

En venant à la médiathèque vous trouverez 80 m² d'évasion pour tous vos petits plaisirs : romans policiers, sentimentaux, histoires qui font du bien à l'âme, bandes dessinées pour petits et moins petits, CD, DVD, albums, contes,... Toute l'équipe des bénévoles est là pour vous aiguiller dans votre recherche, partager avec vous ses coups de cœur, et vous faire découvrir les dernières nouveautés achetées spécialement pour vous.

En échange de votre adhésion annuelle (5€ adultes CCMM, 10€ extérieurs, gratuits enfants CCMM, 5€ enfants extérieurs), vous pourrez emprunter jusqu'à 25 documents pour 3 semaines, et créer votre compte en ligne pour consulter notre catalogue, effectuer des réservations, et suivre vos emprunts.

En venant à la médiathèque, vous pourrez aussi profiter des animations, comme l'Heure des Histoires (5-9 ans), animée une fois par cycle culturel par Michèle, moment de partage et de brassage autour de la lecture. Les animations sont à retrouver dans notre catalogue papier ou sur notre site Internet **www.la-filochte.fr**, et sont accessibles gratuitement, même sans avoir d'abonnement à la médiathèque.



Une question vous vient à la lecture de cet article ?

Pas de souci ! Venez la poser aux bénévoles lors des permanences, c'est-à-dire le mercredi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 11h30.

A très bientôt au : 3 grande rue, 54850 MÉRÉVILLE !
Tél. 03 83 47 98 59



Gymnastique sensorielle

Activité qui se pratique en lenteur et en douceur, en respectant la physiologie du corps, assis-se et/ou debout. Accessible à tou-te-s, elle développe l'équilibre, l'ancrage et la stabilité. Elle permet de soulager les douleurs physiques, d'apaiser les tensions psychiques, de retrouver des perceptions corporelles oubliées et de remettre en mouvement des parties immobiles du corps. Qualité de vie et bien-être améliorés.

 Groupe de 12 personnes maximum

► **Animé** par Isabelle Dubois-Ferté, praticienne en pédagogie perceptive, méthode Danis Bois (fasciathérapie)

 Dates : 7 séances de 10h à 11h15

 **Atelier 1** : Les lundis du 05 janv au 02 mars
Lieu : Xeuilley

Atelier 2 : Les mardis du 06 oct au 1^{er} déc
Lieu : Méréville



Pour tout renseignement et inscription :
CIAS Moselle et Madon - LEMM
 2, place des Tricoteries 54 230 Chaligny
 Tél : 09 74 36 04 50
 Mail : cias@cc-mosellemadon.fr



Pour plus de renseignements:
Communauté de communes Moselle et Meuse
712 rue Nicolas Cugnot - 54250 Neuves-Maisons
03 83 26 45 00 // contact@cc-mosellemeuse.fr



20%

de remise sur votre projet sur
présentation de cette revue*.

PERGOLAS
FENÊTRES
VOLETS
PORTES D'ENTREE
PORTES DE GARAGE
PORTAILS
CLOTURES
GARDE-CORPS
STORES

 **HFC lorraine**

f HFC lorraine

Habitat Fermetures conseils

Habitat Fermetures Conseils

27 Rue Antoine de Saint-Exupéry
ZAC de Frocourt

54710 FLEVILLE DEVANT NANCY
contact@hfclorraine.com

*Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours – Remise applicable sur présentation de la revue lors du 1^{er} rdv.

Moselle et Madon à vélo : la mobilité active en action !



Faciliter les mobilités du quotidien

La transition écologique implique de repenser nos modes de déplacement. Les élus de Moselle et Madon s'engagent depuis de nombreuses années pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle : location longue durée de vélos électriques, aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou classique et à l'achat d'équipement vélo, covoiturage, réseau de transports en commun gratuit, ...

C'est dans cette dynamique qu'ils ont adopté en juin 2022 le schéma des liaisons cyclables. Objectif : relier toutes les communes par des itinéraires sécurisés pour encourager l'usage du vélo au quotidien. Aujourd'hui, une liaison est déjà en service, 4 autres sont en cours d'aménagement, et plusieurs projets sont à l'étude.

Ce développement, rendu possible grâce au soutien financier de l'Etat et du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, permettra la réalisation d'un réseau cyclable sécurisé pour des trajets agréables au quotidien avec des itinéraires adaptés pour relier les différents points d'intérêt du territoire, que ce soit pour les trajets domicile-travail, les sorties loisirs, ou les déplacements scolaires.



Focus sur la situation actuelle du réseau vélo

- ✦ **La voie verte Neuves-Maisons > Maron est déjà terminée.** Longue de 6 km, elle est ouverte à tous, que vous soyez à pied, à vélo, en trottinette ou en roller ! L'objectif est de permettre à chacun, adultes, enfants, écoliers, de se déplacer en toute sécurité dans un cadre agréable longeant en partie la Moselle.
- ✦ Cette nouvelle piste fait également la jonction avec **la ligne Neuves-Maisons > CHRU Brabois**, dont les travaux d'aménagement reprennent dès le mois de janvier.
- ✦ **Les liaisons Pont-Saint-Vincent > Mérerville** ainsi que **Pont-Saint-Vincent > gare de Neuves-Maisons > Messein** par l'ancien chemin de ronde de l'usine sont également achevées.
- ✦ Les travaux de **la piste Frolois > Mérerville** seront lancés avant la fin de l'année. Les études sont en cours pour arrêter le tracé **des pistes Pont-Saint-Vincent > Viterne, Bainville-sur-Madon > Pulligny et Thélod > Xeuilley**.

Ces tracés stratégiques permettent de desservir plusieurs pôles d'attraction et créent des connexions avec des équipements sportifs, culturels, des commerces, des entreprises et des groupes scolaires. Le jalonnement de ces différents itinéraires est en cours de réalisation.

Les coups de pédale de la CCMM en faveur de la mobilité

- ✦ **Aide financière à l'achat ou l'entretien de votre vélo ou matériel :** une aide jusqu'à 200 €. Cette aide concerne l'achat de vélo neuf ou d'occasion (vélo classique ou à assistance électrique, vélo cargo, vélo adapté) vendu par un professionnel, l'électrification d'un vélo, la révision d'un vélo classique ou électrique, l'achat d'accessoires type vêtement de pluie, casque, et autre matériel de sécurité.
- ✦ **Location longue durée de vélos à assistance électrique** avec une flotte de 90 vélos à assistance électrique disponible à la location de courte ou longue durée (pour une durée d'1 mois, 3 mois ou 6 mois et jusqu'à un an pour la gamme solidaire). Les réservations, le retrait des vélos, la formation à la prise en main des vélos s'effectuent auprès de l'APIC à Neuves-Maisons. 03 83 47 38 26 / locationvae@gesemm.fr
- ✦ **Des arceaux, des abris vélo sécurisés et des bornes de recharge pour véhicule électrique** sont installés progressivement sur tout le territoire pour faciliter l'utilisation de ces modes de déplacement.
- ✦ **Des actions de sensibilisation** organisées tout au long de l'année par les services de la CCMM : des ateliers de sensibilisation, entretien et réparation vélos, des interventions en milieu scolaire, les événements incontournables Festivelo'mm et le défi « J'y vais ! ».

La mobilité en chiffres



+ de 50 km
de liaisons cyclables en 2026



600
Nombre d'aides financières versées en 3 ans aux habitants pour l'acquisition de vélos et de matériel



80%
Pourcentage de subventions de l'Etat et du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



Une flotte de **90** vélos à assistance électrique en location pour les habitants

Découvrez l'offre de mobilité proposée par la communauté de communes Moselle et Madon : réseau T'MM, covoiturage, vélo, et déplacez-vous autrement !

Contact

Communauté de communes Moselle et Madon
712, rue Nicolas Cugnot – 54230 Neuves-Maisons
03 83 26 45 00
contact@cc-mosellemadon.fr
www.cc-mosellemadon.fr
www.facebook.com/ccmosellemadon

Les liaisons cyclables sont soutenues par



Création : CCMM - décembre 2025

Ça roule !

Par Anne-Lise HENRY

Nous travaillons depuis quelque temps avec la Communauté de Communes sur un schéma de mobilités douces.

Les travaux vont prendre forme entre fin février et début mars 2026 durant deux mois environ.

La piste de mobilités douces commencera à la sortie du nouveau pont sur la zone des captages, cheminera vers l'espace de loisirs pour continuer le long du lotissement du petit verger et sortira route de Pont Saint Vincent. Une autre partie est prévue depuis la route à côté du salon de coiffure vers le lotissement du Clos Sylvestre.

Voici le tracé des travaux envisagés →

D'autres démarches sont en cours pour envisager des travaux afin de relier la commune de Frolois.

Ce projet est entièrement financé par l'intercommunalité !



Les mercredis du savoir

QUAND APPRENDRE À PROTÉGER SON CŒUR DEVIENT ACCESSIBLE À TOUS

Par Martine TROHA

Mieux comprendre son cœur pour mieux en prendre soin: c'est le pari réussi du tout premier Mercredi du Savoir. Une conférence accessible, utile et conviviale, qui a su faire rimer prévention cardiovasculaire avec pédagogie et bonne humeur.



Le mercredi 3 décembre à 19h00, la salle polyvalente accueillait le tout premier Mercredi du Savoir, avec une conférence dédiée à la prévention des risques cardiovasculaires, animée par le Dr Karim DJABALLAH, cardiologue au CHRU de Nancy.

Plus de 40 personnes ont répondu présentes pour ce premier rendez-vous, preuve que le sujet touche droit au cœur. Attentif et curieux, le public a suivi avec intérêt les échanges tout au long de la soirée. Lors de son intervention, le Dr Karim DJABALLAH a su aborder un sujet pourtant sérieux avec simplicité, clarté et efficacité, sans jargon inutile ni discours alarmiste. Il a rappelé l'impact des modes de vie modernes sur la santé cardiovasculaire et souligné l'importance d'une prévention active au quotidien. Grâce à une approche pédagogique et accessible, chacun a pu mieux comprendre les principaux facteurs de risque et retenir que prendre soin de son cœur commence souvent



par de petits gestes du quotidien. La conférence s'est conclue par un temps d'échange avec le public, ponctué de questions, de conseils pratiques et de moments conviviaux, témoignant de l'intérêt suscité par le sujet.

Prochain rendez-vous le mercredi 25 février à 19h00, salle polyvalente. Intervention de la brigade de gendarmerie de Neuves-Maisons pour échanger et sensibiliser le grand public autour des bonnes pratiques permettant de limiter voire éviter les escroqueries, fraudes, cambriolages... etc.

→ Inscription obligatoire auprès de la mairie par mail à : mairie@mereville54.fr ou par téléphone au 03 83 47 27 53

CPTS Moselle & Madon

Ensemble, pour votre santé !



Sur le territoire Moselle et Madon (19 communes), 150 professionnels de santé unissent leurs forces et leurs compétences pour mieux vous accompagner au quotidien. En travaillant ensemble sur des projets concernant votre santé, ces professionnels ont pour objectif commun d'améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des habitants et de développer la prévention et l'information en santé.

Concrètement, à quoi sert la CPTS ?

La CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) n'est pas un cabinet médical, mais un réseau de coordination qui facilite votre parcours de santé :

- Vous vivez avec une maladie chronique ?
- Des parcours de soins coordonnés sont en place : insuffisance cardiaque, diabète, dénutrition de la personne âgée, BPCO... et d'autres à venir.
- Vous avez des difficultés à vous déplacer pour vos rendez-vous médicaux ?
- La CPTS soutient la mise en place du TMM+ Santé, pour faciliter vos déplacements à leur cabinet.
- Vous vous posez des questions sur votre santé ou celle de vos proches ?
- La CPTS organise des actions d'information et de prévention : soirées thématiques (ménopause, cancers masculins, troubles alimentaires pédiatriques, etc.), campagnes de prévention (soleil, vaccination à tous les âges, HPV, zona, etc.) et participe aux actions de dépistage comme Octobre Rose ou Mars Bleu.
- Un problème de santé en dehors des horaires de consultation ?

En cas d'urgence, appelez le 15 : un médecin régulateur vous orientera. La CPTS contribue à une meilleure organisation des soins non programmés, afin de limiter les passages inutiles aux urgences et favoriser les soins de proximité.



CPTS Moselle & Madon
Espace santé

3 place des Tricoteries à Chaligny
06 79 48 08 69 / 06 29 81 96 69
cpts.moselle-madon@sante-lorraine.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
facebook.com/CPTSMoselleMadon
instagram.com/cptsmosellemadon

Agir ensemble pour votre santé, c'est construire aujourd'hui une offre de soins plus proche, mieux coordonnée et plus solidaire pour demain.

DÉFILÉ DE CARNAVAL

SAMEDI 28 FÉVRIER
À 15H00

SI VOUS SOUHAITEZ PROFITER DES ANIMATIONS,
RENDEZ-VOUS PLACE DE LA MAIRIE À 13H30

STAND DE MAQUILLAGE DE 14H À 15H

GOÛTER SUR INSCRIPTION À 16H30
(SALLE POLYVALENTE)

VENEZ DÉGUISÉS !

MAIRIE DE
Méréville
MEURTHE-ET-MOSELLE

Agenda

Février

Du 16 au 20 février
ACCUEIL DE LOISIRS
Salle polyvalente

Samedi 21 février
LES HISTOIRES DE MICHÈLE
Bibliothèque de Méréville

Mercredi 25 février
LES MERCREDIS DU SAVOIR
Intervention de la gendarmerie de Neuves Maisons
Salle polyvalente

Samedi 28 février
CARNAVAL
Départ place de la mairie

Samedi 28 février
CHASSE ACCA
Forêt communale

Mars

Vendredi 6 mars
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Chaligny - Parking Pintier

Vendredi 13 mars
CLUB ADOS - Méga Fête
Salle polyvalente

Dimanche 15 mars
ÉLECTIONS MUNICIPALES - 1^{er} tour
Cours d'école - 4, Grande Rue



Vendredi 20 mars
PERMANENCE GENDARMERIE
Mairie de Méréville

Samedi 21 mars
CHASSE ACCA
Forêt communale

Dimanche 22 mars
ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2^{ème} tour
Cours d'école - 4, Grande Rue



Jeudi 26 mars
PERMANENCE MUTUA+
Mairie de Méréville

Vendredi 27 mars
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Avril

Vendredi 3 avril
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Samedi 4 avril
CHASSE AUX ŒUFS
Cour de l'école

Dimanche 12 avril
BROC'ART - PUCES COUTURIÈRES
Salle polyvalente

Du 13 au 17 avril
ACCUEIL DE LOISIRS
Salle polyvalente

Vendredi 17 avril
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Flavigny - Parc du Chaubourot

Vendredi 17 avril
PERMANENCE GENDARMERIE
Mairie de Méréville

Du 20 au 24 avril
FCRF2M - Stage de football
Stade de foot de Richardménil

Jeudi 23 avril
PERMANENCE MUTUA+
Mairie de Méréville



Vendredi 24 avril
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Dimanche 26 avril
BOURSE AUX PLANTES
Salle polyvalente

Mai

Vendredi 8 mai
COMMÉMORATION DU 8 MAI
Cimetière chemin de la Gravière

Vendredi 15 mai
PERMANENCE GENDARMERIE
Mairie de Méréville

Vendredi 22 mai
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Jeudi 28 mai
PERMANENCE MUTUA+
Mairie de Méréville

Juin

Vendredi 29 mai
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Chaligny - Espace Chardin

Vendredi 5 juin
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Vendredi 5 juin
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Frolois - Devant la salle socio-culturelle (marché nocturne)

Samedi 6 juin
GALA D'AMARELLI DANSE
Espace Chaudeau à Ludres

Dimanche 7 juin
40 ANS DU FOYER RURAL
Espace de Loisirs

Vendredi 19 juin
PERMANENCE GENDARMERIE
Mairie de Méréville

Vendredi 19 juin
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Vendredi 19 juin
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Bainville sur Madon - Salle des fêtes (marché nocturne)

Lundi 22 juin
FÊTE DU PÉRISCOLAIRE
Salle polyvalente

Vendredi 26 juin
PERMANENCE MUTUA+
Mairie de Méréville

Samedi 27 juin
RALLYE FAMILLES
Espace de Loisirs

Juillet

Vendredi 3 juillet
CLUB ADOS
Salle polyvalente

Vendredi 3 juillet
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Marthemont - Place du village (marché nocturne)

Du 6 au 10 juillet
ACCUEIL DE LOISIRS
Salle polyvalente

Vendredi 17 juillet
MARCHÉ DES PRODUCTEURS
Méréville - Place de la Mairie (marché nocturne)

Vendredi 23 juillet
PERMANENCE MUTUA+
Mairie de Méréville

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2026

Du 1^{er} janvier au 12 juin 2026
Changements au 15 juin

EMBALLAGES RECYCLABLES

Collecte toutes les semaines

Présentez vos sacs ou bacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h à proximité du passage du camion.

Lundi	Mercredi	Vendredi *
Bainville-sur-Madon Maizières Marthemont Pierreville Pont-Saint-Vincent Puligny Théod Xeulley	Chaligny Chavigny Maron Neuves-Maisons Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Frolois Méréville Messein Richardménil Viterne

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés
* Sauf le 1^{er} mai = collecte le lundi 4 mai

- Récupérez vos sacs éco-tri auprès de la mairie de votre commune ou au siège de la communauté de communes Moselle et Madon.
- Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte à chaussures) sont à déposer en déchetterie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte toutes les 2 semaines

Présentez vos bacs ou sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h.
Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir.

Lundi	Mardi	Jeudi
Maizières Viterne	Bainville-sur-Madon Neuves-Maisons	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent
12 et 26 janvier 9 et 23 février 9 et 23 mars 6* et 20 avril 4 et 18 mai 1 ^{er} juin	13 et 27 janvier 10 et 24 février 10 et 24 mars 7 et 21 avril 5 et 19 mai 2 juin	1 ^{er} *, 15 et 29 janvier 12 et 26 février 12 et 26 mars 9 et 23 avril 7 et 21 mai 4 juin

Lundi	Mardi	Jeudi
Marthemont Pierreville Théod Xeulley	Frolois Maron Richardménil Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Méréville Messein Puligny
5 et 19 janvier 2 et 16 février 2, 16 et 30 mars 13 et 27 avril 11 et 25* mai 8 juin	6 et 20 janvier 3 et 17 février 3, 17 et 31 mars 14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 juin	8 et 22 janvier 5 et 19 février 5 et 19 mars 2, 16 et 30 avril 14* et 28 mai 11 juin

* Pas de collecte les jours fériés = collecte le lendemain du jour férié

COVALOM
collecte et valorisation

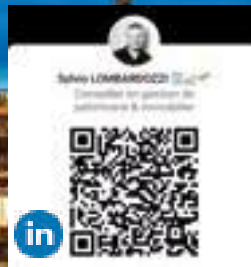
secretariat@covalom.fr - 03.54.95.62.41
Horaires standard téléphonique :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h30 & 13h30-16h30
Mardi : 8h30-12h30

SUIVEZ-NOUS SUR Facebook !
COVALOM - SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS

712, rue Nicolas Cugnot 54130 Neuves-Maisons



GESTION DE PATRIMOINE



Sylvio LOMBARDOZZI

Mandataire en intermédiation d'assurances

23 allée Jean Perrin
54850 MEREVILLE

E-mail : lombardozzisylvio54@gmail.com

APPELEZ-MOI AU 06 45 27 76 14
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Première analyse
personnalisée
OFFERTE



Gestion de Patrimoine
Sécurisez Votre Avenir Financier



Expertise et Confidentialité
Garanties



Optimisez votre patrimoine
et votre fiscalité dès
aujourd'hui



Compléter vos revenus



Préparer votre retraite



Transmettre votre patrimoine

Sylvio LOMBARDOZZI 41 AVENUE DU GENERAL LECLERC - 54122 AZERAILLES (54122)
RCS 539095786 - Code NAF 4619B
Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 24007079 (www.oriass.fr) en qualité de courtier en assurance, de
mandataire d'intermédiaire en assurance. Adhérent de la CNCGP sous le numéro MB7662LOS.



Julie LOMBARDOZZI, une mérévilloise partenaire de votre vie immobilière

*"Je vous accompagne
tout au long de votre projet"*



Estimation Gratuite
Achat - Vente - Location
Gestion locative



23 rue du Capitaine Caillon 54230 NEUVES-MAISONS
07 50 69 83 26 - 03 83 17 22 92

Carte professionnelle n° CPI 5401 2017 000 021 487
CCI de Meurthe et Moselle RCS Nancy 545 061 174

